

Maria de Lourdes Beldi de Alcantara

Évènements en 2020

Le démantèlement des politiques de protection des peuples autochtones

Nous commençons par une phrase du président Jair Bolsonaro, publiée dans différents médias: "*Dans mon gouvernement, il n'y aura pas de démarcation des terres autochtones.*"² La situation de la population autochtone actuelle pourrait être analysée à travers les déclarations publiques du président, mais il n'y aurait pas assez de place dans cet article pour cela.

On peut souligner que tout le projet du gouvernement actuel est issu d'une politique mise en œuvre depuis le début de la République : le projet de développement continu, avec des nuances différentes selon le moment historique. Au cours des deux dernières années, les exportations de produits agro-industriels de base ont été stimulées.

Nous pouvons résumer cette offensive contre les peuples autochtones à travers les politiques de quatre ministères en particulier : Environnement, Agriculture, Santé (qui comprend le Secrétariat Spécial pour la Santé Autochtone - SESAI) et Justice (qui abrite la Fondation Nationale de l'Indien - FUNAI). Ce sont les ministères clés d'une politique clairement développementaliste.

L'abandon de l'Accord de Paris et, en conséquence, l'éloignement des Objectifs du Millénaire pour le Développement sont un exemple clair de la façon dont le développement durable ne fait pas partie de l'agenda politique brésilien.

Cet agenda affecte directement les peuples les plus vulnérables, tels les peuples autochtones, les communautés noir-marrons (quilombolas) et les populations traditionnelles.

Ces quatre ministères travaillent ensemble pour déconstruire les politiques économiques et sociales publiques, ce qui a entraîné une augmentation des incendies dans les zones de préservation de l'environnement, leur invasion par des occupants illégaux, des exploiters de bois et d'autres minéraux, et une augmentation du nombre d'assassinats de dirigeants des mouvements sociaux pour la préservation de la forêt amazonienne et de leaders autochtones en général.

Pour reprendre les mots de Ricardo Salles, ministre de l'Environnement : « Comme l'attention des médias est sur COVID-19, nous pouvons aller de l'avant avec nos normes.³ En collaboration avec les ruraux, Salles est accusé d'avoir délibérément démantelé les agences d'application de l'environnement une expansion illimitée du front agricole vers le nord du pays.⁴ Selon l'Observatoire du climat, entre janvier et

août, le ministre n'a alloué que 105 mille reais (R\$) à la politique environnementale, soit 0,4% du budget pour initiatives liées au changement climatique, à la protection de la biodiversité et à l'amélioration de la qualité de l'environnement urbain.

Avec des budgets aussi maigres et la réduction de la fiscalisation des crimes environnementaux, une catastrophe écologique est prévue. Selon l'Institut socio-environnemental (ISA) : 2020 a été la pire année pour les terres autochtones et les unités de conservation depuis 2008. 188 mille hectares de forêts ont été détruits dans ces territoires, c'est-à-dire une superficie plus grande que la ville de São Paulo. Ce chiffre est à peine légèrement inférieur à celui de près de 200 000 hectares de forêt détruits en 2019. De plus, il représente une augmentation de 90% de la moyenne enregistrée entre 2009 et 2018.⁵

Ces catastrophes sont la conséquence d'un ensemble de mesures dont l'objectif final est la mise en œuvre du plan de développement exécuté par l'actuel gouvernement et parmi lesquelles on peut souligner :

- le gel des amendes octroyées par l'Institut Brésilien de l'Environnement (IBAMA) ;
- le harcèlement des agents environnementaux ;
- l'exonération des responsables pour la fiscalisation ;
- des expertises forgées pour libérer le bois illégal ;
- des propositions législatives qui menacent les aires protégées ;
- la non-exécution du budget destiné à la lutte contre les incendies forestiers ;
- la diffamation des connaissances scientifiques de l'Institut National de Recherche Spatiale (INPE) ;
- l'échec des opérations militaires pour lutter contre la déforestation.

Les zones autochtones les plus touchées par l'action conjointe de l'exploitation minière illégale, du front agricole, des incendies et des invasions illégales sont: le bassin du Xingu, TI Munduruku, TI Urubu Branco, TI Manoki, TI Karipuna. En ce qui concerne les Unités de Conservation, on peut citer la Zone de Préservation de l'Environnement (APA) Triunfo do Xingu, au sud-ouest du Pará. Pour reprendre les mots de Mobu Odo, leader du peuple Arara et chef du village de Cachoeira Seca: «Nous sommes menacés, la déforestation détruira notre territoire »⁶.

Le rôle de la FUNAI

La Fondation Nationale de l'Indien perd progressivement son soutien financier et du personnel stratégique pour les politiques de démarcation des terres autochtones, en raison d'une série de licenciements arbitraires. Les politiques de protection des peuples isolés et des peuples en isolement volontaire, considérées comme un modèle à suivre par de nombreux pays d'Amérique latine, sont également en cours de démantèlement.

Marcelo Xavier, l'actuel président de la FUNAI et ancien commissaire de la police fédérale, travaille avec le Ministère de l'Environnement et de l'Agriculture pour éviter tout processus de démarcation de terres autochtones. L'exemple le plus marquant est la thèse du *Marco Temporal* (Cadre Temporel). Défendue par les députés ruralistes, selon cette interprétation, les peuples autochtones ne

pourraient revendiquer des droits territoriaux qu'uniquement sur les terres qu'ils occupaient déjà au 5 octobre 1988, date de la promulgation de la Constitution ou qui, à cette date, faisaient l'objet de conflits avérés ou étaient sous litige judiciaire.

Cette thèse, l'une des plus grandes menaces à la légalisation des terres autochtones, est défendue par le président de la FUNAI: « (...) servira à arrêter d'encourager les peuples autochtones à former des coopératives pour développer des activités économiques sur leurs terres. L'une de nos priorités se sont les activités minières », a-t-il déclaré, citant un projet en cours depuis février au Congrès, et qui vise la réglementation de ces activités minières.⁷

Selon l'un des coordinateurs exécutifs de l'Articulation des Peuples Autochtones du Brésil (APIB), Dinaman Tuxá,

« l'agro-industrie s'est appropriée de la FUNAI pour contaminer la politique autochtone. Elle le fait au sein de l'institution qui doit protéger les peuples autochtones »⁸.

La thèse du *Marco Temporal* (Cadre Temporel), présenté par le président de l'époque, Michel Temer, a porté un coup retentissant, stratégique et clairement inconstitutionnel au processus d'homologation des terres autochtones. Selon l'anthropologue Manuela Carneiro da Cunha :

« Les ruralistes veulent que la limite de démarcation soit le 5 octobre 1988, date de la promulgation de la Constitution. Les peuples autochtones ne peuvent demander que les zones qu'ils occupaient à cette date. Mais il s'avère que des expulsions forcées d'indigènes se sont produites dans le Mato Grosso do Sul et l'ouest du Paraná dans les années 1940, ce qui n'invalide pas leur droit à la terre. »⁹

Dans le même esprit, Eloy Terena de l'APIB, soutient :

« La thèse du Marco Temporal est inconstitutionnelle. Lorsque la Constitution a été promulguée en 1988, elle ne fixait pas de date précise. Elle reconnaissait aux peuples autochtones leur droit originel aux terres qu'ils occupent traditionnellement. À aucun moment la Constitution limite leur droit à la terre à cette date »¹⁰.

Si le *Marco Temporal* est régularisé par décret, on ouvre les portes pour rendre impossible la démarcation de nombreuses terres autochtones dont les procédures administratives n'ont pas encore été achevées. Il y a encore un grand nombre de terres à démarquer. Selon les données du Conseil Indigéniste Missionnaire (CIMI), 63% des terres autochtones ne sont pas légalisées. Cela veut dire que, parmi les 1 290 terres autochtones, 821, n'ont pas achevé le processus de démarcation et se trouvent donc dans une situation précaire. La majorité d'entre-elles n'a même pas initié cette procédure.

Terres autochtones homologués durant le mandat présidentiel :

- Fernando Henrique Cardoso (1995 - 2002): 145 homologations.
- Luiz Inácio Lula da Silva (2003 - 2010): 79 homologations.
- Dilma Rousseff (janvier 2011 - août 2016): 21 homologations.
- Michel Temer (août 2016 - décembre 2018): 1 homologation.
- Jair Bolsonaro (depuis janvier 2019): 0 homologation.

Cette dissolution constante de l'homologation des terres autochtones à chaque mandat présidentiel nous révèle la perte de pertinence de ces peuples, considérés comme le grand obstacle au projet de développement néolibéral adopté par le Brésil.

C'est précisément dans ce contexte d'extrême vulnérabilité, avec invasions et incendies, que la pandémie du COVID-19 fait des ravages sur les territoires autochtones.

Secrétariat spécial pour la santé autochtone et COVID-19

Le Secrétariat spécial pour la santé autochtone (SESAI), dépendant du ministère de la Santé et lié au système de santé unifié, est également impliqué dans cette stratégie de « *civilisation des peuples autochtones* ». Bien qu'elle soit responsable pour les soins primaires, la politique de déconstruction se concrétise également en période de pandémie. La stratégie se répète : manque de ressources, licenciements ou transferts de personnel technique, rapports de corruption pour discréditer les ONG qui travaillent dans le secteur, interdiction de recruter plus de médecins et de personnel biomédical, et tout cela conduit à leur démolition. Dans ce scénario, COVID-19 atteint les peuples autochtones.

Le 23 janvier 2021, le Brésil traverse l'une de ses pires périodes de la pandémie, avec 215.299 décès et 8.755.133 cas de COVID-19 et une moyenne quotidienne de 1293 nouveaux cas. En ce qui concerne la population autochtone, les cas de contamination augmentent et bien qu'ils soient moins documentés, selon l'APIB, il y aurait déjà 46. 677 cas confirmés, 931 décès et 161 affectés.

En pleine catastrophe nationale, résultat d'une politique basée sur la négation et les faux récits, qui ne reconnaît pas l'état d'urgence dans lequel se trouve le Brésil, le président Bolsonaro agit comme l'un des principaux agents de la contre-information scientifique, niant les protocoles de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et décrivant la pandémie et son nombre terrifiant d'infections comme « une légère grippe ».

Le 10 juillet, le président signa le projet de loi 1142/2020, qui reconnaissait les peuples autochtones, les *quilombolas* (noir-marrons) et autres peuples traditionnels comme « *groupes extrêmement vulnérables* » pendant la pandémie du COVID-19. Cependant, il refusa de voter les extraits du texte qui obligeaient le gouvernement à donner « accès à l'eau potable », distribuer gratuitement des denrées alimentaires de base et « du matériel d'hygiène, de nettoyage et de désinfection pour ces communautés »¹¹. De plus, il ne garantit pas «

l'approvisionnement d'urgence en lits d'hôpitaux et en soins intensifs », ni l'obligation d'acheter « des respirateurs et des appareils d'oxygénation du sang » pour ces communautés. Parmi les autres vetos du président, figurent ceux qui obligent le gouvernement à débloquer des fonds d'urgence pour la santé des autochtones, à faciliter l'accès à l'aide d'urgence pour les populations autochtones et *quilombolas*, et à installer Internet dans les villages. Selon l'exécutif, toutes ces mesures ont été l'objet d'un veto parce qu'elles créent des « dépenses obligatoires » sans montrer « leur impact budgétaire et financier respectif, ce qui est inconstitutionnel ». Le Congrès, qui a le dernier mot sur les vetos présidentiel, peut encore les annuler.

En outre, l'instruction normative n ° 9/2020¹² permet la régularisation des invasions de populations non autochtones dans les terres autochtones avec des processus de reconnaissance, ce qui est interdit par la Constitution fédérale. Cette mesure peut conduire à une augmentation effrénée des invasions et de la transmission du COVID-19.

L'expert virologue Marcus Barros, l'une des références nationales en maladies infectieuses, affirme que la lenteur dans la prise des décisions sur ces peuples est grave et inquiétante :

Les peuples autochtones sont plus sensibles à toute maladie virale. Si une grippe commune peut les détruire complètement, imaginez une pandémie avec un nouveau virus respiratoire dont les conséquences sont encore inconnues. C'est une situation très dangereuse, une mort annoncée.

Gersem Baniwa, l'un des fondateurs du Forum pour l'Éducation Scolaire et la Santé autochtone (Foreeia-AM), souligne que les relations établies entre le gouvernement fédéral et les peuples autochtones reflètent le manque de priorité dans la prévention, la prise en charge et le soin des populations autochtones :

Il n'y a pas de place pour les spécificités dans l'agenda mondial. La plus grande préoccupation est le scénario mondial, national et régional, avec un fort biais économique. Les populations autochtones restent invisibles.

Composé de députés et de sénateurs, d'organisations autochtones et de la société civile, le Front parlementaire mixte de défense des droits des peuples autochtones a reçu en juillet une liste de 196 signatures. La Charte des Peuples Autochtones du Monde, envoyée à Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS, recommandait que, face à la pandémie, les pays donnent priorité à des mesures concrètes pour garantir la protection des peuples autochtones et la création d'un fonds d'urgence. La lettre a été présentée lors du dernier jour de du Campement Terre Libre (ATL), le 30 avril 2020¹³.

Dans le manifeste, rédigé par l'Alliance des parlementaires autochtones d'Amérique latine, l'OMS est invitée à :

Considérer les peuples autochtones en tant que population la plus exposée et la plus vulnérable au COVID-19; garantir la sécurité alimentaire et l'accès aux services d'assainissement et de santé de base, ainsi que d'autres droits sociaux et économiques pendant la période de la pandémie et assurer l'implication et la participation des organisations autochtones et de leurs représentants dans la planification et l'exécution des actions contre le COVID-19.

Au Brésil, l'attention se porte sur la déstructuration du système de santé lorsqu'il s'agit de garantir des équipements de protection aux professionnels qui s'occupent des populations autochtones, l'insuffisance des mesures d'accompagnement des communautés, qui impliquent le déplacement des villages vers les villes où se produit une plus grande transmission du virus, et l'invisibilité des populations autochtones vivant dans les villes dans les rapports épidémiologiques liés au COVID-19.

En outre, pendant la pandémie, le gouvernement a publié l'instruction normative n° 9/2020, qui permet la régularisation des invasions des terres autochtones par des non indiens, avec des processus de reconnaissance peu concluants, ce qui est interdit par la Constitution Fédérale. La mesure peut conduire à une augmentation effrénée des invasions et à la transmission du virus aux populations autochtones, y compris celles vivant en isolement volontaire¹⁴.

D'un côté, les peuples autochtones vivent l'un des moments les plus dangereux et intimidants en raison des offensives constantes d'un gouvernement qui représente les intérêts ruraliste et évangélique et encourage les invasions de terres, le non-respect des droits autochtones ratifiés par le Brésil, questionne les droits issus de la Constitution de 1988 et nie la pandémie de COVID-19. D'un autre côté, nous pouvons dire que bien que ce soit le moment le plus difficile, il se traduit aussi par une consolidation du mouvement autochtone et une augmentation sans précédent des candidatures autochtones aux élections municipales cette année. Le nombre de maires autochtones est passé de 6 à 8 par rapport aux élections de 2016, tandis que le nombre de conseillers municipaux est passé de 168 à 179. Nous sommes confrontés à un tout nouveau paradigme¹⁵.

En ce qui concerne les organisations autochtones, nous voulons souligner le travail de l'APIB, qui a été fondamental dans la lutte contre les excès et la violence qui violent les garanties constitutionnelles des peuples traditionnels et a fait une campagne documentée pour dénoncer le retrait de l'État face à la menace du COVID-19¹⁶.

En juillet de cette année, l'APIB, avec six partis politiques, a porté devant la Cour Fédérale Suprême (STF), l'Action pour Violation de Précepte Fondamental n° 709 (*Acción de Incumplimiento del Precepto Fundamental No 709*), qui exigeait que le gouvernement mette en place des mesures de protection sanitaire pour les peuples autochtones face au coronavirus. Selon cette action,

« le taux de mortalité du COVID-19 parmi les peuples autochtones est de 9,6%, tandis que parmi la population brésilienne en général, il est de 5,6% ».

L'action a été approuvée par le ministre Luís Roberto Barroso en juillet et entérinée par la session plénière du STF en août. En conséquence, l'Union a été contrainte à mettre en œuvre un plan de lutte contre le COVID-19 pour les peuples autochtones. Celui-ci a établi des barrières sanitaires sur 33 terres ayant la présence manifeste de populations autochtones isolées (sans contact avec la société environnante), ce qui a permis de contenir et d'isoler les envahisseurs, propagateurs potentiels du virus.

Selon l'écrivain et activiste Ailton Krenak et la dirigeante autochtone Joziléia Kaigang:¹⁷

« L'une de nos victoires a été l'approbation, en août, par la Cour suprême, de la demande de violation des préceptes constitutionnels (DPF 709), qui a contraint le gouvernement à mener, dans un délai de 30 jours, un plan pour faire face au COVID-19, garantir des barrières sanitaires et l'isolement des terres autochtones ».

"Ce fut une grande victoire", a déclaré Kaigang. De plus, Krenak a noté que :

Les peuples autochtones ont élargi leur capacité de débat, d'intervention et d'articulation externe, principalement en s'alliant avec l'Europe et d'autres pays dans une lutte qui doit s'intensifier.

Et Joziléia ajoute:

Avec le soutien de la société civile, tant brésilienne qu'internationale, nous avons organisé une série d'actions combinées, à travers des entreprises et des groupes de citoyens, ce que, malheureusement, notre gouvernement n'a pas réalisé.

D'un autre côté, les organisations autochtones dénoncent que l'insertion de barrières sanitaires se poursuit à un rythme regrettable et que les équipements de protection individuelle (EPI) et les tests sont insuffisants. Selon le ministre STF,

(...) malgré la propagation et la létalité du virus, il est incroyable qu'après près de 10 mois de pandémie, l'Union n'ait pas atteint le minimum : un plan avec ses éléments essentiels. C'est une situation qui continue de mettre en danger la vie et la santé des peuples autochtones.

La négligence se paie avec la vie des autochtones. Dans la seule terre indigène des Yanomami, le nouveau coronavirus a progressé de 250% en trois mois. Dans certaines régions, il y a eu une transmission communautaire de la maladie, provoqué par des chercheurs d'or qui opèrent illégalement dans la région.

Notons que la CONAQ (Coordination Nationale de l'Articulation des Communautés Rurales Noires Quilombolas), avec cinq autres partis politiques, a proposé l'ADPF N° 742 (Argument de Violation de Précepte fondamental) pour lutter contre le COVID-19 chez les quilombolas. Mais à ce jour, l'action est toujours dans le cabinet du ministre Marco Aurelio, sans avoir fait l'objet d'aucun examen.

Conclusion

Dans un discours prononcé lors de la 74^{ème} Assemblée générale des Nations Unies, en septembre 2019, le président Bolsonaro a réitéré l'une de ses promesses électorales : ne pas délimiter davantage de terres autochtones. Actuellement, 14% du territoire brésilien sont délimités en tant que terres autochtones. "*Je veux être clair : la zone déjà délimitée en tant que terre indigène n'augmentera pas à 20%*", a déclaré le président. Il a également critiqué les organisations de protection des peuples autochtones, les accusant de manipuler les chefs ethniques, et a directement attaqué le chef Kayapó Raoni Metuktire.

Cette déclaration est contraire aux défis auxquels le monde est confronté et aux objectifs de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable, un ensemble de programmes, d'actions et de lignes directrices qui guident les travaux vers le développement durable fixés par les Nations Unies.

Bolsonaro poursuit sa vision prédatrice du développement qui représente un énorme recul pour les droits humains et autochtones au Brésil. Jamais auparavant la Constitution de 1988 n'avait été aussi dénigrée. Tous les citoyens brésiliens sont insultés et c'est seulement avec le plein exercice de la citoyenneté que le Brésil pourra se placer sur l'agenda mondial de la lutte pour la préservation des biomes, le respect de la diversité culturelle et l'égalité économique et sociale.

Notes et références

1. Ver https://pib.socioambiental.org/pt/Onde_estão_os_isolados%3F
2. "Bolsonaro quer acabar com demarcação de terras indígenas". *Estado de Minas*, 6 de noviembre de 2018. Disponible en https://www.em.com.br/app/noticia/internacional/2018/11/06/interna_internacional,1003269/bolsona-ro-quer-acabar-com-demarcacao-de-terras-indigenas.shtml
3. "Ministro do Meio Ambiente defende passar 'a boiada' e 'mudar' regras enquanto atenção da mídia está voltada para a Covid-19". *G1*, 22 de mayo de 2020. Disponible en <https://g1.globo.com/politica/noticia/2020/05/22/minis-c-tro-do-meio-ambiente-defende-passar-a-boiada-e-mudar-regramento-e-simplificar-normas.ghtml>
4. "Política ambiental de Ricardo Salles é alvo de críticas de ambientalistas, empresários e ex-integrantes do governo". *G1*, 19 de julio de 2021. Disponible en <https://g1.globo.com/fantastico/noticia/2020/07/19/politica-ambiental-de-ricardo-salles-e-alvo-de-criticas-de-ambientalistas-empresarios-e-ex-integrantes-do-governo.ghtml>
5. "Destruição de áreas protegidas na Amazônia explode com Bolsonaro". Instituto *Socioambiental*, 22 de diciembre de 2020. Disponible en <https://www.socioambiental.org/pt-br/noticias-socioambientais/destruicao-de-areas-protegidas-na-amazonia-explode-com-bolsonaro>
6. *Ibidem*.
7. Daniela Chiaretti y Marcos de Moura e Souza. "Especialistas atacam nova política da Funai". *Valor Econômico* V21, 17 de junio de 2020. Disponible en <https://www2.senado.leg.br/bdsf/bitstream/handle/id/575249/noticia.html?sequence=1&isAllowed=y>
8. *Ibidem*.
9. El llamado marco temporal es una acción del Tribunal Supremo Federal (STF) que sostiene que los pueblos indígenas solo pueden reclamar tierras que ya tenían el 5 de octubre de 1988.

10. Daniela Chiaretti y Marcos de Moura e Souza. "Especialistas atacam nova política da Funai". *Valor Econômico* V21, 17 de junio de 2020. Disponible en <https://www2.senado.leg.br/bdsf/bitstream/handle/id/575249/noticia.html?sequence=1&isAllowed=y>
11. Joana Oliveira. "Bolsonaro veta obrigação do Governo de garantir acesso à água potável e leitos a indígenas na pandemia". *El País*, 8 de julio de 2020. Disponible en [https://brasil.elpais.com/brasil/2020-07-08/bolsonaro-ve8-ta-obrigacao-do-governo-de-garantir-acesso-a-agua-potavel-e-leitos-a-indigenas-na-pandemia.html](https://brasil.elpais.com/brasil/2020-07-08/bolsonaro-veta-obrigacao-do-governo-de-garantir-acesso-a-agua-potavel-e-leitos-a-indigenas-na-pandemia.html)
12. Instrução Normativa No 9/2020 da Funai promove segurança jurídica e pacificação de conflitos
13. Assessoria de Comunicação do Cimi. "Povos indígenas divulgam documento final do Acampamento Terra Livre 2020". *Conselho Indigenista Missionário*, 30 de abril de 2020. Disponible en <https://cimi.org.br/2020/04/povos-indigenas-nas-documento-final-atl-2020/>
14. *Ibidem*.
15. *Ibidem*.
16. Juliana de Paula Batista y Tiago Moreira dos Santos. "Defesa judicial dos direitos indígenas avançou em 2020". *Instituto socioambiental*, 4 de enero de 2021. Disponible en <https://www.socioambiental.org/pt-br/blog/blog-do-ppds/defesa-judicial-dos-direitos-indigenas-avancou-em-2020>
17. "Vitórias e derrotas em um ano desafiador para os indígenas". *Sociedade Brasileira para o Progresso da Ciência*, 4 de diciembre del 2020. Disponible en <http://portal.sbpcnet.org.br/noticias/vitorias-e-derrotas-em-um-ano-desafiador-para-os-indigenas/>
18. Andreia Verdélio. "Em discurso na ONU, Bolsonaro destaca riqueza da Amazônia". *Agencia Brasil*, 24 de septiembre de 2020. Disponible en <https://agen-e-ciabrasil.etc.com.br/politica/noticia/2019-09/em-discurso-na-onu-bolsonaro-destaca-riqueza-da-amazonia>

Maria de Lourdes Beldi de Alcântara est anthropologue médicale à la FMUSP. Elle est également la coordonnatrice de l'Action jeunesse autochtone AJI / GAPK.

Source : IWGIA El Mundo Indigena 2021

Traduction pour le GITPA par **José Pimenta** expert du GITPA pour l'Amérique latine